



ACCUEIL DE LOISIRS

Fiche d'inscription « Mercredi »

NOVEMBRE 2020



Je soussigné(e)..... Mère, Père, Représentant légal (1) de l'enfant, inscris

Nom et prénom de l'enfant (et de la famille si différent)

----- Date de naissance : ----- Age : -----

N° de téléphone : -----

dans la structure suivante (cocher la case correspondante) :

<input type="checkbox"/>	Pôle Jeunesse à Luxeuil les Bains 03.84.93.94.38	Horaires	
		Relais du Matin	7h30 / 8h30
<input type="checkbox"/>	Pôle « Les Mômes du Breuchin » à Froideconche 03.84.40.38.41	Matin	8h30 / 12h00
		Repas	12h00 / 13h30
		Après-midi	13h30 / 17h30
		Relais du Soir	17h30 / 18h30

Certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur des accueils de loisirs et savoir que je réserve des périodes qui seront facturées si je ne les ai pas annulées dans les délais prévus dans le règlement intérieur.

Les inscriptions et les annulations doivent parvenir au plus tard le VENDREDI 23 OCTOBRE 2020
Toute modification exceptionnelle est à signaler au plus tard le vendredi précédent la semaine suivante
auprès de la Directrice ou par téléphone.

Toute absence non signalée entraînera la facturation des dépenses engagées (repas, goûter).

- Conditions de réservation : avoir rempli un dossier d'inscription et être à jour du règlement de ses factures.
- Pensez à : Transmettre le récépissé de la CAF « aide aux temps libres » au responsable de l'accueil de loisirs ainsi que tout imprimé (MSA, comité d'entreprise,) donnant droit à des réductions.

Cochez la ou les cases correspondantes aux temps d'accueil :

Temps d'accueil	Relais du matin 7h30-8h30	Matin 8h30-12h00	Midi 12h00-13h30	Après-midi 13h30-17h30 (avec goûter)	Relais du soir 17h30-18h30
Mercredi 4					
Mercredi 11 (Férié)					
Mercredi 18					
Mercredi 25					

Date :, Signature obligatoire



(1)Rayez les mentions inutiles